



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
ÉCOLE SECONDAIRE L'ENVOLÉE
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2022

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école
secondaire L'Envolée, tenue le 9 novembre 2022 à 19h00, au
549, rue Fournier, Granby (Québec) J2J 2K5.**

MEMBRES :

SONT PRÉSENTS :

Des parents :

Renée-Alma Audet
Nancy Deslauriers
Roxan Lemire

Josée Beaudry
Steve Grenier
Julie Paquette (substitut)

Des enseignants :

Éric Lemieux, Louise Andrée Maheu, Katherine Nadeau, Marjorie Ostiguy Tétreault

Du soutien :

Manon Carrière

Des professionnels :

Francis Labranche

Représentant de la communauté

Mélody Poulin

Des élèves :

Gabriel Bélanger
Charles Paradis

SONT ABSENTS:

Karla Villarreal

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Lysanne Legault
Madame Sylvie Beaudin
Madame Marie-Claude Roy

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Formant quorum, le conseil d'établissement déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajouts :

Affaires diverses :

- 2.1 Suivi des toilettes pour les filles
- 2.2 Locaux de détente
- 2.3 Formation obligatoire pour les membres du CÉ

24CE2223-019

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nancy Deslauriers **ET APPUYÉ** par madame
Mélody Poulin **QUE** l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts.

Adopté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

24CE2223-020

24CE2223-021

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE 2022

3.1 Modification :

Remplacé Charles Poulin par Charles Paradis; corrigé sur PV du 12-10-2022.

3.2 Tableau éducation à la sexualité mis à jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Mélody Poulin **ET APPUYÉ** par madame Renée-Alma Audet **QUE** le procès-verbal du 12 octobre 2022 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

3.3 Suivi au procès-verbal du 21 septembre 2022

Madame Lysanne Legault mentionne que le 200 \$ annoncé pas le MÉES pour les frais des programmes spéciaux est en cours et que le crédit n'a toujours pas été reçu.

4. PAROLE AU PUBLIC

Madame Marie-Claude Roy, mère d'un élève de l'école et présidente du Comité de parents, aborde les 3 sujets suivants :

4.1 Code vestimentaire et code de vie :

Le demi-costume obligatoire peut nuire à la réputation d'une école, car le comportement de certains élèves n'est pas toujours convenable. Madame Lysanne Legault lui suggère de ne pas hésiter à la contacter si cette situation se présentait.

4.2 Plan d'intervention

De quelle façon les plans d'intervention sont distribués?

Madame Lysanne Legault lui explique le fonctionnement de l'école l'Envolée.

4.3 Voyage de fin d'année

Pourquoi le voyage de fin d'année ne se fait pas à l'extérieur du Canada? Madame Lysanne Legault lui explique que c'est une décision prise par le CSSVDC et que l'école JJB et l'Envolée sont en partenariat pour ce voyage de fin d'année. La philosophie internationale est la même pour les deux écoles, cependant la culture est propre à chacune d'elle.

5. CALENDRIER DES NOUVELLES ACTIVITÉS

Madame Lysanne Legault présente le calendrier des nouvelles activités.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Lemieux **ET APPUYÉ** par madame Renée-Alma Audet d'approuver le calendrier des nouvelles activités.

Adopté à l'unanimité

6. CAMPAGNE DE FINANCEMENT 4^e secondaire

Madame Sylvie Beaudin suggère une campagne de financement pour les élèves de la 4^e secondaire en collaboration avec la 5^e secondaire.

Madame Beaudin a fait un sondage auprès des parents/élèves et ceux-ci semblent favorables à l'idée.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
ÉCOLE SECONDAIRE L'ENVOLEE
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2022

24CE2223-022

Le premier 100 \$ de la campagne servira à payer le voyage des 4^e secondaire cette année et la balance leur servira à payer le voyage de la 5^e secondaire en 2023-24.

Vote : à l'unanimité

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Grenier **ET APPUYÉ** par monsieur Charles Paradis **QUE** la campagne de financement de la 4^e et 5^e secondaire soit approuvée.

Adopté à l'unanimité

7. CAMPAGNE DE FINANCEMENT 5e secondaire

La campagne de financement pour les élèves de la 5^e secondaire se fera en collaboration avec la 4^e secondaire, telle qu'approuvée au point 6.

8. CAMPAGNE DE FINANCEMENT ÉCOLE

Madame Lysanne Legault doit vérifier auprès du CSSVDC, si le retrait des élèves pour les campagnes de financement est autorisé.

9. ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Madame Lysanne Legault nous présente l'acte d'établissement.

Madame Nancy Deslauriers demande si l'entrepôt du sous-sol pourrait être récupéré et utilisé par l'école (exemple : salle d'entraînement). Madame Lysanne Legault lui explique que plusieurs travaux (Exemple : ventilation) devront être faits avant son utilisation.

24CE2223-023

IL EST PROPOSÉ par madame Katherine Nadeau **ET APPUYÉ** par monsieur Éric Lemieux **QUE** la proposition de modification de l'acte d'établissement soit approuvée.

Adopté à l'unanimité

10. PLAN TRIENNAL

Madame Lysanne Legault nous informe du plan triennal du CSSVDC. Les membres du CÉ aimeraient avoir la prévision de la clientèle de l'Envolée pour les trois prochaines années.

24CE2223-024

IL EST PROPOSÉ par monsieur Roxan Lemire **ET APPUYÉ** par madame Nancy Deslauriers **QUE** de la proposition de modification du plan triennal soit approuvée.

Adopté à l'unanimité

11. INTERVENTIONS POSITIVES et RENCONTRES DE PARENTS

Madame Lysanne Legault commente la formation donnée par madame Stéphanie Dubois et monsieur Maurice Tremblay sur les interventions positives. Une vingtaine de parents y ont assisté et ont apprécié au point de redemander une 2^e rencontre.

12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Roxan Lemire nous fait part des renseignements reçus pour le service de cafétéria ainsi que de la présentation de madame Pascale Dubé, des services éducatifs.



No de résolution
ou annotation

24CE2223-025

13. CORRESPONDANCE

n/a

14. AFFAIRES DIVERSES

Ajouts :

Affaires diverses :

2.1 Suivi des toilettes pour les filles

Tel que discuté au conseil étudiant et inscrit dans le PV, ce n'est pas un problème, cette année; il n'y a pas de file à la porte des toilettes. Les Ressources matérielles ont été avisées de fermer le dossier.

2.2 Local de détente :

Le local 217 sera transformé en local de détente, une fois par semaine sur l'heure du midi. Des intervenants de La Maison des Jeunes viendra aider les élèves à relaxer; en faisant de la méditation et des respirations.

2.3 Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Petit rappel : La formation est obligatoire pour les membres du CÉ.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Lemieux **ET APPUYÉ** par madame Louise Andrée Maheu **QUE** la séance soit levée à 20 h 20.

Adopté à l'unanimité

Mme Josée Beaudry, présidente

Mme Lysanne Legault, directrice